

## Faciliter l'accès à la formation par le biais des TICE

### Pilotes

- Christophe Brotons, CPC TICE – 1<sup>er</sup> degré
- Olivier Balch, animateur de bassin pour le numérique éducatif – 2<sup>nd</sup> degré

### Priorités

#### ACADEMIQUES et DPASS

- AXE 1 : Agir sur les pratiques pédagogiques pour faire réussir tous les élèves
  - Priorité 6 : Entrée dans l'ère du numérique
- AXE 3 : Agir sur l'accompagnement des acteurs du système éducatif
  - Priorité 1 : Accompagnement des acteurs

### Constats

- Les personnels de l'Éducation nationale dans les îles du Nord accèdent difficilement à la formation continue proposée par l'académie pour des raisons de coût du transport.

### Objectifs

Remédier à l'iniquité entre agents des îles du Nord et agents de l'île principale de l'académie quant à l'accès à la formation continue, et ainsi :

- permettre aux personnels d'être mieux accompagnés dans leur adaptation aux évolutions du système éducatif
- développer des pratiques pédagogiques et éducatives efficaces répondant mieux aux besoins des élèves

### Indicateurs de réussite

- Doublement du nombre de formations accessibles aux personnels des îles du Nord en visioconférence.
- Indice de satisfaction positif donné par les usagers des équipements, concernant la qualité de la communication (image et son).

### Public

- Tous les personnels de l'Éducation nationale des îles du Nord.
- Formateurs de l'île principale de l'académie.

## Organisation

- M. Brotons pour les collègues du premier degré.
- M. Balch pour les collègues du second degré.
- DSI pour expertise et accompagnement techniques ;
- DANE
- DIFOR et CREFOC

## Calendrier

- Equipement de trois salles de visioconférence sur les îles du Nord et formation de techniciens pour leur mise en œuvre.
- Décembre 2016 : avoir identifié les formations les plus demandées sur les îles du Nord.
- Janvier – avril 2017 : dialogue avec le rectorat pour que les formations sur l'île principale prennent mieux en compte l'existence des collègues des îles du Nord et les possibilités offertes par la visioconférence.  
Sensibilisation des formateurs à ces nouvelles modalités de formation.
- Juin 2017 : bilan intermédiaire du nombre de séances de formation proposées en visioconférence avec les personnels des îles du Nord pendant l'année. A mettre en regard avec le nombre total de formations suivies.
- Juin 2018 : idem juin 2017 avec bilan final de l'efficacité de l'action.

## Besoins

- Matériels :
  - Trois salles de visioconférence dans les îles du Nord :
    - une à Saint-Barthélemy
    - deux à Saint-Martin
  - Co-équipement en Guadeloupe pour permettre aux formateurs de disposer de suffisamment de salles équipées en visioconférence.
  - Grands écrans ou vidéoprojecteurs supplémentaires pour pouvoir afficher l'interlocuteur et un document.
- Organisationnels :
  - Lorsqu'un déplacement du formateur sur les îles du Nord n'est pas prévu et que les personnels de Saint-Martin et/ou de Saint-Barthélemy sont concernés par les formations, obliger les formateurs à être en visioconférence avec les îles du Nord et à intégrer ce mode de communication ;
  - Former les formateurs aux modalités de la formation en visioconférence

## Partenaires

- Collectivités territoriales de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

## Évaluation

- Nombre de formations dispensées en intégrant une possibilité d'accès en visioconférence.